

N° 35937

Le 25 septembre 2014

September 25, 2014

Coram : La juge en chef McLachlin et les
juges Cromwell et Wagner

Coram: McLachlin C.J. and Cromwell and
Wagner JJ.

ENTRE :

BETWEEN:

Martine Labossière

Martine Labossière

Demanderesse

Applicant

- et -

- and -

Université de Montréal et Commission
d'accès à l'information

University of Montreal and Commission
d'accès à l'information

Intimées

Respondents

JUGEMENT

JUDGMENT

La requête à un juge pour remédier aux abus de pouvoir est rejetée. La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec (Montréal), numéro 500-09-024231-144, 2014 QCCA 715, daté du 7 avril 2014, est rejetée avec dépens.

The motion to a judge to remedy abuses of power is dismissed. The application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal of Quebec (Montréal), Number 500-09-024231-144, 2014 QCCA 715, dated April 7, 2014, is dismissed with costs.

J.C.C.

- 2 -

N° 35937

C.J.C.